

Commissions de la déléguée à l'égalité

Commissions cantonales dont la présidence et le secrétariat sont assumés par la déléguée à l'égalité

Commission de l'égalité

La commission conseille et soutient la déléguée à l'égalité dans ses activités. Elle peut donner son avis sur la définition des objectifs à atteindre. Elle préavise toutes les questions qui lui sont soumises et peut s'exprimer sur d'autres sujets concernant sa mission. La commission est constituée de 12 membres.

[Loi portant introduction à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes](#)

[Règlement concernant la commission de l'égalité entre femmes et hommes](#)

Groupe coordination violence

Ce groupe est constitué en vue de coordonner l'information, la prévention et la prise en charge de la violence conjugale et familiale. Le groupe est composé de 11 membres.

[Loi visant à protéger et à soutenir la famille](#)

Commission consultative en matière de prostitution

Cette commission est chargée de coordonner l'intervention des différents acteurs impliqués dans la lutte contre la prostitution. Elle est composée de 5 membres.

[Loi sur la prostitution](#)

[Ordonnance sur la prostitution](#)

Groupe Coordination Ecoles-Orientation-Formation- Egalité (CEcOFE)

Le Groupe Coordination Ecoles-Orientation-Formation-Egalité (CEcOFE) a pour but d'assurer la coordination des projets de sensibilisation et de promotion de la formation professionnelle dans la scolarité obligatoire, le secondaire II et le tertiaire.

Commissions cantonales dont est membre la déléguée à l'égalité

Conseil de la famille

Le Conseil de la famille est organe consultatif du Gouvernement ayant pour mission de développer une politique familiale au niveau cantonal. Il est composé de 9 membres.

Commission tripartite LIPER «Libre circulation des personnes»

La Commission tripartite LIPER a pour fonction d'observer le marché du travail, de détecter les situations de sous-enchère salariale et sociale et d'appliquer les mesures d'accompagnement y relatives.

Commission tripartite ORP

La commission a pour charge de conseiller les Offices régionaux de placement. La déléguée à l'égalité est membre permanente avec voix consultative.

Commission de coordination LAVI

La commission assure la coordination avec les autres organes appliquant la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI). Elle peut donner son avis sur des questions de principe concernant l'application de la loi ou d'autres questions relatives au fonctionnement des centres de consultations.

Commission d'orientation scolaire et professionnelle

Cet organe consultatif favorise la concertation entre services de l'Etat et les milieux professionnels, économiques, éducatifs et sociaux concernés par l'orientation des jeunes et des adultes.

Commission de la division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Cette commission s'occupe de l'organisation de l'enseignement et de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, selon l'ordonnance cantonale du 5 février 2008.

Commission paritaire d'évaluation et de classification des fonctions

La commission assure la gestion du système d'évaluation des fonctions et propose au Gouvernement les adaptations rendues nécessaires par l'évolution du monde du travail.

Comité de pilotage Projets RH

Le Comité des projets RH mené par le Service du Personnel étudie les modifications à apporter en matière de rémunération, évaluation de fonctions et révision des statuts des fonctionnaires. Il prend connaissance des projets, établit des préavis à l'attention du Gouvernement et en valide les phases.

Conférences intercantionales dont est membre la déléguée à l'égalité

Conférence romande de l'égalité - egalite.ch

egalite.ch réunit les sept bureaux cantonaux romands de l'égalité et mène régulièrement des projets de recherches sur des thèmes prioritaires en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Sa présidence est tournante.

Conférence latine contre la violence domestique

La conférence, constituée des Bureaux de l'égalité et des services cantonaux chargés des questions de violence domestique en Suisse romande et Suisse italienne, favorise la mise en réseau de leurs actions.

Conférences nationales dont est membre la déléguée à l'égalité

Conférence suisse des déléguées à l'égalité

La conférence regroupe les services et bureaux officiels en charge de la promotion de l'égalité au niveau de la Confédération, des cantons et des villes.

Conférence suisse contre la violence domestique

La conférence associe les Bureaux de l'égalité ainsi que les services cantonaux préposés aux questions de violence domestique de Suisse. Elle favorise également la mise en réseau de leurs actions.